

Date de mise en ligne de  
l'acte : 24/04/2024

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Présents : 17  
Procurations : 1  
Votants : 18

N° 2024 2 12

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE le 20 mars à 18 H 00**, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024

**Etaient présents :**

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, ROOU et SALOMÉ.

**A donné pouvoir :**

Mme RIGAL à M. GOURMANDIN

**Absents excusés :**

Mmes BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE, SANEGRE et THIOUX.

Mrs DARDIER, DEJEAN, DELGENES et FONTA.

**Secrétaire de séance : Élise SALOMÉ**

**OBJET : VOLET URBANISME : Syndicat Départemental des Collectivités  
Électrifiées de l'Ariège (SDE09) : travaux de sécurisation BT s/P52  
« GARABAUD »**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ariège nous a informé par courrier du 16 janvier 2024, qu'il allégerait en totalité la part revenant à la commune dans la réalisation des travaux de sécurisation BT s/P52 « GARABAUD » dont le montant est estimé à 57 500 €.

Monsieur le Maire propose l'inscription de ces travaux sur le futur programme d'électrification rurale et son financement en totalité par le SDE09.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ **autorise** l'inscription des travaux de sécurisation BT s/P52 « GARABAUD ».

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT  
Pour copie conforme - au registre sont les signatures  
MAZERES, le 15 avril 2024**

Le Maire,  
Louis MARETTE



La secrétaire de Séance,  
Élise SALOMÉ